

Phares: marque	Indic. de direction 2/ clignoteurs (orange)
Feux de croisement 2/ permanent	au-dessus des phares (visibles par conducteur)
Feux de position 2/ dans phares + 2 sur chargeur	
Phare brouillard	Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières 2/ électr.+ 1 f.de gabarit s.bras.	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs 2/ séparés \varnothing 80 mm	pelle AR
	Rétroviseur 2/ de chaque côté cabine
Feu stop	
Eclairage N° de contrôle	Parties dangereuses +)
Lampes de travail 2/ avec lampe-témoin	
Equipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 88 bB à 1'600 t/min - Avertisseur 82 dB	

Observations et exceptions

*) Vitesse maximum: Réduite à 8,45 km/h.- 3ème vitesse normale bloquée pour raisons de sécurité de circulation.

**) Pédales de frein: Le verrou reliant les 2 pédales doit être soudé.

+) Distance entre le volant et le point le plus avancé du véhicule = 4,15 m.

Mesures de sécurité = (A inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
- Dispositif de protection = Sur pelle de chargement.
- Marquage jaune-noir = Sur dispositif de protection.
- De nuit et lorsque la visibilité l'exige, le bras de la pelle déportable doit être équipé d'un feu de gabarit rouge.
- Fixer et assurer le bras de la pelle déportable.
- Transporter la benne de la pelle déportable dans le chargeur.
- Signal de vitesse maximale 8 km/h.

Lieu et date de l'expertise-type Wallisellen, 6.2.64.

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	Marque de fabrique J . C . B .	3 C avec chargeur et pelle déportable	Type Loadall	Modèle année 1964	Bordereau-type N° 4 ' 5 1 5		
Caractéristiques "3 C" de chaque côté sur le véhicule et sur plaquette du constructeur, dans cabine, à droite							
Carburant diesel			Nombre de cylindres 4				
Constructeur du châssis J.C.Bamford (EXCAVATORS) Ltd, Rocester (GB) - Imp. Ch. Keller, Wallisellen							
N° du châssis frappé à gauche, sur longeron, devant cabine, au-dessus cylindre de levage + plaq.							
N° du moteur frappé à droite, à l'avant en haut sur le bloc							
Type du moteur Major - en ligne, vertical, OHV, à injection directe							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée	3'610cm³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.			
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	6	*) Crochet rem.			
Entrainement	arrière	Vitesse en 1"	3,34	Vole avant	1'720		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	8,45	*) Vole arrière	1'680		
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 11,00/10,50			
** Frein à pied mécanique, à expansion interne, tringles, s. arbre intermédiaire (2 pédales [AV 4'150 +)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, tringles, s. arbre intermédiaire (avec verrou)							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	1'500	4'225	5'725	Dimension	9.00-16	16.9-14x28	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	1'330	2'711	Largeur
Total			5'725		10 Ply	8 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.							Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr.	
Direction: position au centre - assistée hydraul.			Marque du moteur FORDSON (GB)		C.V. frein 52 SAE		
Alésage		100		Course 115		C.V. Impôts 18,40	
Forme de la carrosserie tracteur avec chargeur à l'avant et pelle déportable à l'arrière							
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout	

Phares: marque	Indic. de direction 2/ clignoteurs (orange)
Feux de croisement 2/ permanent	au-dessus des phares (visibles par conducteur)
Feux de position 2/ dans phares + 2 sur chargeur	
Phare brouillard	Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières 2/ électr.+ 1 f.do gabarit s.bras.	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs 2/ séparés Ø 80 mm pelle AR	Rétroviseur 2/ de chaque côté cabine
Feu stop	
Eclairage N° de contrôle	Parties dangereuses +)
Lampes de travail 2/ avec lampe-témoin	
Équipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 88 dB à 1'600 t/min - Avertisseur 82 dB	

Observations et exceptions

*) Vitesse maximum: Réduite à 8,45 km/h.- 3ème vitesse normale bloquée pour raisons de sécurité de circulation.

**) Pédales de frein: Le verrou reliant les 2 pédales doit être soudé.

+) Distance entre le volant et le point le plus avancé du véhicule = 4,15 m.

Mesures de sécurité = (A inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
- Dispositif de protection = Sur pelle de chargement.
- Marquage jaune-noir = Sur dispositif de protection.
- De nuit et lorsque la visibilité l'exige, le bras de la pelle déportable doit être équipé d'un feu de gabarit rouge.
- Fixer et assurer le bras de la pelle déportable.
- Transporter la benne de la pelle déportable dans le chargeur.
- Signal de vitesse maximale 8 km/h.

Lieu et date de l'expertise-type Wallisollen, 6.2.64.

La Commission d'expertise-type